

Google : poursuivi pour dégradation de 'ranking'

C'est l'histoire d'une petite compagnie qui tire l'essentiel de ses revenus de sa visibilité sur les moteurs de recherche. En modifiant les algorithmes de son 'ranking', Google lui aurait fait perdre 80 % de ses revenus?

C'est tout du moins ce qu'affirme le site Web de conseils aux parents KinderStart.com. En mars 2005, sans avertissement, le moteur de recherche aurait réduit le 'ranking' du site (*position sur les pages de résultats du moteur*), ce qui aurait entraîné une chute « *cataclysmique* » de 70 % de sa fréquentation, qui comptait 10 millions de pages vues par mois. Lorsque l'internaute saisi en requête '*kinderstart*', le site '*kinderstart.com*' arrive en effet en tête des résultats sur MSN ou Yahoo, mais plus sur Google ! KinderStart a donc déposé vendredi dernier une plainte auprès d'une cour de district de San José, en Californie, accusant Google d'avoir bloqué les droits constitutionnels à la liberté d'expression de la firme en bloquant les résultats du moteur de recherche qui montraient le contenu du site. La société accuse aussi Google d'être particulièrement difficile à contacter et qu'il est impossible d'obtenir une justification du pourquoi de la modification des résultats affichés par le moteur. La plainte intervient le même jour que la décision d'un juge fédéral qui n'a pas reconnu au gouvernement américain le droit de demander à Google des échantillons de requêtes des internautes ni de leurs adresses indexées dans le système. Google n'a pas ? encore – commenté l'affaire.